

Banques—Loi

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je crois que ce que nous voudrions savoir, c'est si la session va se poursuivre ou si des élections seront déclenchées. Mais puisque nous sommes encore là, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de présenter à la Chambre un projet de loi s'inspirant du prétendu budget qui a été déposé dernièrement?

M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, le gouvernement se propose de présenter des projets de loi basés sur le budget. Comme le député le sait, j'ai dit aujourd'hui que des modifications seraient apportées au Code criminel. Un ou deux projets de loi concernant le Code criminel seront présentés. De plus, un bill sera présenté demain, je crois, par le solliciteur général. La Chambre devra donc étudier plusieurs projets de loi avant que nous ne songions à l'ajournement.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

MESURE POUR ÉTENDRE AUX CORPORATIONS D'ENVERGURE NATIONALE LES OBLIGATIONS LINGUISTIQUES IMPOSÉES PAR LA LOI

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier) demande à présenter le bill C-447 intitulé «Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (avis et annonces)».

Des voix: Expliquez-vous!

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, cette modification a pour but d'étendre aux corporations, sociétés et associations d'envergure nationale constituées ou dont l'existence se continue en vertu d'une loi du Canada, les obligations linguistiques sur la Loi sur les langues officielles en fait d'avis et d'annonces au public.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LES BANQUES

MESURE PRÉVOYANT CERTAINES MODIFICATIONS RELATIVES AUX ANNONCES DE VENTES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier) demande à présenter le bill C-448, intitulé «Loi modifiant la Loi sur les banques (annonces de vente)».

Aide pour la remise en état des immeubles résidentiels, fonds de démarrage, subventions de soutien, accordés aux termes de la loi nationale sur l'habitation, par province, 1974-1977 (1)

Province	Aide pour la remise en état des immeubles résidentiels Article 34.1				Fonds de démarrage Article 37.1	Subvention de soutien Article 36(g)
	Prêts	Logements	Places de foyer	Milliers de dollars	Milliers de dollars	Milliers de dollars
Terre-Neuve	1,292	1,407	78	6,450	33	54
Ile-du-Prince-Édouard	2,383	2,663	2	12,154	26	55
Nouvelle-Ecosse	2,489	2,688	33	11,754	196	167

[M. MacEachen.]

● (1512)

[Traduction]

Des voix: Expliquez-vous.

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, cet amendement a pour but d'accorder aux banques canadiennes le droit de faire de la publicité, dans les deux langues officielles, dans les journaux de toutes les provinces du Canada. A l'heure actuelle, la loi limite cette pratique à la province de Québec où l'on peut faire de la réclame en anglais dans les journaux de langue française.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 799, 886, 1093, 1405, 1406 et 1407.

[Texte]

LE LOGEMENT

Question n° 799—**M^{me} Pigott:**

1. Combien de maisons ont été remises en état dans le cadre du Programme d'amélioration des quartiers a) au pays, b) dans chaque province?

2. Quelles sommes, y compris les fonds de mise en chantier, les subventions et les prêts complémentaires, ont été affectées à ces travaux a) au pays, b) dans chaque province?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: Le Programme d'amélioration des quartiers ou voisinages a pour objet l'amélioration des agréments et commodités des voisinages ainsi que des conditions de logement et de vie des résidents de ces quartiers, mais non pas la remise en état des habitations qui s'y trouvent. La réponse à la question n° 886, donnée aujourd'hui, fournit des renseignements sur ce dernier programme.

PAREL—LA REMISE EN ÉTAT DES HABITATIONS

Question n° 886—**M^{me} Pigott:**

1. Combien de maisons ont été remises en état dans le cadre du Programme d'aide pour la remise en état des logements a) au pays, b) dans chaque province?

2. Quelles sommes, y compris les fonds de mise en chantier, les subventions et les prêts complémentaires, ont été affectées à ces travaux a) au pays, b) dans chaque province?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: 1 et 2: Voir le tableau ci-après.